



Ambassade de Côte d'Ivoire
2424 Massachusetts Avenue, N.W.
Washington D.C. 20008

République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

TEL: 202-797-0300
FAX: 202-204-3967

Washington, D.C., January 29th, 2013

N° 060/AMBACIW/CK/ES/13

Mrs. Mary Francis
200, Constitution Avenue, N.W.
S 5317 Washington, DC 20001
FAX: 202-693-4769

Dear Mrs. Mary:

I have the honor to convey to you Remarks and Comments from the Government of Côte d'Ivoire, regarding the report of the United States Department of Labor on Child Labor and Child Trafficking.

As far as Côte d'Ivoire is concerned, it should be noted that significant progress has been accomplished in fighting worst forms of child labor and appropriate actions to allegations on such blight in Côte d'Ivoire are taken.

Yours faithfully, *de*

Deouda
Deouda DIABATE
Ambassador



Remarks and comments regarding the report of the US Department of Labor on Child Labor and Child Trafficking

With reference to the US Department of Labor report on child labor and child trafficking issued on December 26, 2012, the Inter-ministerial Committee and the National Monitoring Committee Against Child Trafficking, Child Exploitation and Child Labor, are jointly issuing through their respective Executive Secretariat the following remarks and comments.

The 2011 report from the US Department of Labor on child labor and child trafficking establishes that, regarding Côte d'Ivoire, in 2011 the country made some progress on the process of eliminating the worst forms of child labor. A violent political crisis marked the first half of the reporting period. During and following such crisis, the public services, including the law enforcement and the social welfare system were in disarray. However, after the crisis ended the authorities took extensive steps to bring down the worst forms of child labor.

Such steps include: the ratification of the optional protocol on the involvement of children in armed conflict as well as the protocol on the trade of children, the prostitution of children and the pornography involving children; the updating of the list of hazardous activities forbidden to children and the setting up of a new National Committee on monitoring the fight against child labor as well as a new inter-ministerial committee on fighting such phenomenon. On March 28, 2012, Côte d'Ivoire established a new updated National Action Plan aimed at cracking down on trafficking, exploitation and child labor.

The report said that despite such progress, Côte d'Ivoire still did not make education mandatory. The social programs are insufficient and law implementation is still erratic. During the reporting period, children were still working under hazardous conditions in the farming sector. Such tasks were mainly performed in the cocoa plantations, sometimes under forced labor conditions.

From these assessments, the report calls for measures aimed at improving the elimination of the worst forms of child labor in Côte d'Ivoire.

On an observation basis, we note that the report mentions the progress made by the government in the matter of eliminating the worst forms of child labor in Côte d'Ivoire. This is encouraging.

In addition, we note that most of the recommendations drawn up in the report are included in the 2012-2014 National Action Plan against Child Trafficking, Exploitation and Child Labor. The implementation of such Action Plan will allow Côte d'Ivoire to address the various concerns pointed out in the report.

Consequently, the reading of the report leads us to some remarks and comments. The latter are included in the following pages and based on the report sections.

Section: worst forms of child labor: incidence and sectoral distribution

Remarks and comments: several surveys and investigations carried out in Côte d'Ivoire confirm that child trafficking, exploitation and worst forms of child labor do exist. Notably:

- The survey on working practices in the cocoa production in Côte d'Ivoire, carried out by CEPRASS in collaboration with IITA and ILO, June 2002;
- The 2005 National Survey on Child Labor, carried out by INS in collaboration with ILO
- The National Initial Diagnosis Survey on child labor in cocoa farming, carried out in June 2008 by the Child Labor Monitoring System (SSTE) of Côte d'Ivoire (which became the Executive Secretariat of the Inter-Ministerial Committee against child trafficking, exploitation and child labor), survey carried out throughout 18 administrative departments representing the entire cocoa production area in Côte d'Ivoire.

However, such surveys and investigations do not provide reliable data base of the real and current situation regarding child labor in Côte d'Ivoire. Actually, since 2008, there has not been any national survey on child labor carried out in Côte d'Ivoire. Admittedly, a national survey on the worst forms of child labor was carried out from September to October 2011, but its outcome is still not available. That is why it is important to notice that although the phenomenon does exist, it is currently difficult to establish an accurate diagnosis on the situation and to deliver actual figures.

Tulane University received a financing from USDOL to carry out a survey in 2013, but it will be a sectoral survey on the cocoa production areas.

Section: Law and regulations regarding the worst forms of child labor

Remarks and comments: Since July 2012, the Inter-ministerial Committee has started up the ratification process of the ILO Convention 189 on domestic workers, male and female, and has launched the process of drawing up the implementing decree of Law 2010-272, dated September 30, 2010, against the worst forms of child labor.

Section: Institutional mechanism for coordination and application

Remarks and comments: Within the framework of the institutional reorganization, the Autonomous Service against Child Labor (SALTE) was not disbanded; such autonomous service became the Directorate against child labor (DLTE), under the State Ministry, Ministry of Employment, Social Affairs and Vocational Training.

As for the Cocoa Child Labor Task Force (SSTE-Certification), it was included in the Inter-ministerial Committee against trafficking, exploitation and child labor by becoming its Executive Secretariat.

In accordance with Article 5 of the ILO Convention 182 stipulating that “Each member shall, after consultation with employer’s and worker’s organizations, establish or designate appropriate mechanisms to monitor the implementation of the provisions giving effect to this Convention”, Côte d’Ivoire put in place a national system for monitoring child labor in partnership with ILO. Such system called SOSTECI (System of Monitoring and Observation of Child Labor in Côte d’Ivoire) will allow the creation of a data base of child labor as well as the opportunity to address the situation of children victims of trade and exploitation through a reference system.

The tools for creating the data base system are recognized, the financing for the launch of the operational stage in 4 districts within the cocoa production area (Soubré, Abengourou, Daloa and Bouaflé) is secured with the help of USDOL through ILO. The official launch of the system will be held during the month of January 2013.

The 2012-2014 National Action Plan against trafficking, exploitation and child labor, adopted on March 28, 2012, is aimed at significantly reducing the worst forms of child labor by the year 2014. It represents the national strategic document against child labor and is based on the following four main lines of action: (1) prevention, (2) protection, (3) proceedings and repressive measures and (4) monitoring-assessment.

Section: Social programs aimed at eliminating or preventing the worst forms of child labor

Remarks and comments: The action of First lady Dominique Ouattara, as President of the National Monitoring Committee, is centered on making actors aware of the issue and on building their capacity. The following activities were performed:

On September 17, 2012, the launch of the awareness campaign on child trafficking, exploitation and child labor. It is a three-stage campaign including the following elements:

- Broadcasting of TV and radio spots in French and ethnic languages through national channels and local radios:
- Insertions in written press (institutional messages):
- Billposting throughout the national territory:
- Distribution of booklets illustrated with the list of hazardous activities forbidden to children under 18;
- Production of a documentary on child trafficking and child labor.

In August 2012, the process of putting together a standard manual on awareness of child trafficking and child labor started up. Such process led by the National Monitoring Committee, in collaboration with the inter-ministerial Committee and technical partners such as OIT, UNICEF and Save the Children, should be completed in 2013 by the validation and distribution of the manual.

From September 27 to 29, 2012, was held in Yamoussoukro a seminar on capacity building, aimed at the 95 regional and local prefects of Côte d'Ivoire, regarding the fight against child trafficking and the worst forms of child labor.

Such seminar was organized by the National Monitoring Committee in collaboration with the Inter-ministerial Committee, OIT and UNICEF.

On November 10, 2012, the National Monitoring Committee in collaboration with the Inter-ministerial Committee and OIT organized a capacity building working group of 40 officials in charge of communication at several technical ministries, members of the Inter-ministerial Committee, member organizations of the National Monitoring Committee and partner organizations, on the fight against child trafficking and the worst forms of child labor.

The First Lady's action also aims at reinforcing sub-regional bilateral and multilateral cooperation on the fight against cross-border child trafficking. In this respect, on October 23, 24, 2012, she signed in Ouagadougou with her counterpart from Burkina Faso, a joint statement of their mutual commitment to fight against child trafficking and the worst forms of child labor. Such joint statement will become a cooperation agreement on the fight against child trafficking and child labor between the two States to be signed in Abidjan in 2013.

From the same angle, the First lady of Côte d'Ivoire intends to organize in 2013 a First Ladies Summit in Abidjan in order to arouse a more assertive support from the First Ladies of the West African Sub-region on the fight against child trafficking and the worst forms of child labor.

In addition, the First Lady's action allowed the signature, on July 19, 2012, in Washington, D.C., of a draft agreement between Côte d'Ivoire and the World Cocoa Foundation (WCF) on the fight against child trafficking and the worst forms of child labor in Côte d'Ivoire.

The official celebration of a world day against child labor was organized by the Inter-ministerial Committee from September 19 to September 21, 2012, in Méagui (village located in the cocoa production area). Other events occurred as well in Bondoukou (departure area of children victims of child trafficking and domestic labor) and in Ouagadougou (transit area for children victims of cross-border child trafficking).

The day was celebrated by local and mass awareness campaigns, distribution of leaflets (law on forbidding child trafficking and the worst forms of child labor in Côte d'Ivoire, decree listing the hazardous activities forbidden to children under 18) and of gadgets (T-shirts, caps).

Several capacity building sessions on the implementation of OIT programs against the worst forms of child labor were organized by OIT. Including among those:

- From June 18 to June 20, 2012, a workshop on the integrated monitoring and assessment system (SISE);
- From June 21 to June 23, 2012, a workshop on the system for recording and monitoring of direct beneficiaries (DBMR), projects IPEC/OIT, currently in Côte d'Ivoire;
- From November 20 to November 23, 2012, a workshop on capacity building for magistrates on the fight against child trafficking and the worst forms of child labor;
- From November 28 to November 30, 2012, a workshop on capacity building of the Inter-ministerial Committee and the National Monitoring Committee on the System for observing and monitoring child labor in Côte d'Ivoire (SOSTECI);
- From December 13 to December 15, 2012, a workshop on capacity building for regional directors of National Education on the fight against child trafficking and the worst forms of child labor;
- From July 05 to July 08, 2012, a workshop intended for 40 journalists and communicants on the fight against the worst forms of child labor was organized by OIT.

The Ministry of the Family, the Woman and the Child set up a housing center in Zone 4-C (Abidjan-Marcory) for children in emergency situation. Such Ministry Office of Child Protection carried out the removal, care and repatriation of 04 children victims of trafficking and exploitation in their country of origin, two from Burkina Faso and two from Benin.

The same Office found out, removed and placed in foster care 02 children from Mali, victims of child trafficking in Daloa, at the Rescue Center BICE (International Catholic Office for Child Rescue). The care mission was done in collaboration with UNICEF.

Within the remedying program, the Inter-ministerial Committee (CIM) education and health facilities (community centers or three-grade schools and health cabins) were officially handed over to eight (8) out of ten (10) villages according to the following schedule:

Targeted villages	Department	Sub-prefecture	Hand over day
Adjoumanikro	Dimbokro	Nofou	December 22, 2011
Popoko	San-Pedro	San-Pedro	April 05, 2012
Iboke	San-Pedro	Grand Bereby	April 06, 2012
Kouadiokro	Soubré	Oupoyo	May 17, 2012
Tagba	Soubré	Méagui	May 18, 2012
Digako	Lakota	Zikisso	June 13, 2012
Zoukoubre	Gagnoa	Guiberoua	June 14, 2012

**OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DU DEPARTEMENT DU TRAVAIL AMERICAIN
RELATIFS A LA TRAITE ET AU TRAVAIL DES ENFANTS**

Suite au rapport du Département du Travail américain relatifs à la traite et au travail des enfants publié le 26 décembre 2012, le Comité Interministériel et le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants, à travers leurs secrétariats exécutifs, font conjointement les observations et les commentaires qui suivent.

Le rapport 2011 du Département du travail américain relatif à la traite et au travail des enfants établit en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, qu'en 2011, le pays a fait des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. La première moitié de la période concernée par ledit rapport a été marquée par une violente crise politique. Au cours et au lendemain de cette crise, les services publics, y compris les forces de l'ordre et la protection sociale, étaient en déliquescence. Toutefois, après la crise, les autorités ont pris des mesures de grande ampleur pour réduire les pires formes de travail des enfants.

Ces mesures comprennent : la ratification du Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et de celui concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ; le renforcement de la liste d'activités dangereuses interdites aux enfants et la création d'un nouveau Comité national de surveillance des actions de lutte contre le travail des enfants, ainsi que d'un nouveau comité interministériel de lutte contre ce phénomène. Le 28 mars 2012, la Côte d'Ivoire a également instauré un nouveau Plan d'Action National actualisé qui vise à réprimer la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Le rapport dit qu'en dépit de ces progrès, la Côte d'Ivoire n'a toujours pas institué le principe de l'instruction obligatoire. Les programmes sociaux sont insuffisants et l'application des lois demeure inégale. Tout au long de la période concernée par le rapport, des enfants ont continué à travailler dans des conditions dangereuses dans le secteur agricole. Ces travaux ont concerné principalement les plantations de cacao, parfois dans des situations de travail forcé.

Au vu de ces constats, le rapport prescrit des mesures visant à progresser sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

Au titre des observations, nous notons que le rapport fait mention des efforts déployés par le Gouvernement pour venir à bout des pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire. Cela est encourageant.

Par ailleurs, nous constatons que la plupart des recommandations formulées dans le rapport sont pris en compte dans le Plan d'Action National 2012-2014 de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants. La mise en œuvre de ce Plan d'Action permettra à la Côte d'Ivoire d'adresser les différentes préoccupations relevées dans le rapport.

Aussi, la lecture du rapport appelle de notre part des observations et des commentaires. Celles-ci sont contenues dans le tableau ci-après suivant les rubriques du rapport.

RUBRIQUE	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES
<p>Prévalence et distribution sectorielle des pires formes de travail des enfants</p>	<p>Plusieurs enquêtes et études réalisées en Côte d'Ivoire, confirment l'existence de la traite, de l'exploitation et des pires formes de travail des enfants. Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude sur les pratiques de travail dans la production de cacao en Côte d'Ivoire, réalisée par le CEPRASS en collaboration avec l'IITA et l'OIT en juin 2002 ; • L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants de 2005 réalisée par l'INS en collaboration avec le BIT ; • L'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages de 2008 (ENV 2008) ; • L'Enquête initiale de diagnostic nationale sur le travail des enfants dans la cacaoculture, réalisée en Juin 2008 par le Système de Suivi du Travail des Enfants (SSTE) de Côte d'Ivoire (devenu présentement le Secrétariat Exécutif du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants), enquête réalisée dans 18 départements représentatifs de toute la zone de production de cacao en Côte d'Ivoire <p>Toutefois, ces études et enquêtes ne permettent pas de disposer de données fiables sur la situation réelle et actuelle du travail des enfants en Côte d'Ivoire. En effet, depuis 2008 il n'a pas encore été réalisé d'enquête nationale sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire. Certes une enquête nationale sur les pires formes de travail des enfants a été réalisée de septembre à octobre 2011, mais les données ne sont pas encore disponibles. Aussi est-il important d'indiquer que bien que le phénomène existe, il est difficile à l'heure actuelle d'établir le diagnostic exact de la situation et de donner des chiffres réels.</p> <p>L'Université de Tulane a reçu un financement de l'USDOL pour réaliser une enquête en 2013, mais il s'agira d'une enquête sectorielle qui concernera les zones de production de cacao.</p>
RUBRIQUE	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES
<p>Lois et règlements sr les pires formes de travail des enfants</p>	<p>Depuis Juillet 2012, le Comité Interministériel a démarré le processus de ratification de la Convention 189 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques et engagé le processus d'élaboration des décrets d'application de la loi n° 2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction des pires formes de travail des enfants.</p>
RUBRIQUE	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES
<p>Mécanisme institutionnels pour la coordination et l'application</p>	<p>Dans le cadre de la réorganisation institutionnelle, le Service Autonome de Lutte contre le Travail des Enfants (SALTE) n'a pas été dissout, ce service autonome est devenu la Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle.</p> <p>Quant au Cocoa Child Labor Task Force (SSTE-certification), il est intégré au Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants et en devient le Secrétariat Exécutif.</p> <p>En application de l'article 5 de la Convention 182 de l'OIT selon lequel « Tout Membre doit, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs, établir ou désigner des mécanismes appropriés pour surveiller l'application des dispositions donnant effet à la présente convention. », la Côte d'Ivoire a engagé la mise en place d'un système national de suivi du travail des enfants en partenariat avec le BIT. Ce système de suivi du travail des enfants dénommé SOSTECI (Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire) est un système qui permettra de collecter les données sur le travail des enfants mais aussi d'apporter une réponse adaptée à la situation des enfants victimes de traite et d'exploitation à travers un système de référence.</p>

	<p>Les outils de collectes de données de ce système sont validés, le financement pour le démarrage de la phase opérationnelle dans 4 départements de la zone de production du cacao (Soubré, Abengourou, Daloa et Bouaflé) est acquis avec le concours de l'USDOL à travers le BIT. Le lancement officiel du système sera effectué dans le courant du mois de janvier 2013.</p> <p>Le Plan d'Action National 2012-2014 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants adopté le 28 Mars 2012, a pour objectif, de réduire de façon significative les pires formes de travail des enfants d'ici à 2014. Il constitue le document de stratégie nationale en matière de lutte contre le travail des enfants et s'articule autour de 4 axes d'action à savoir : (1) la Prévention, (2) la Protection, (3) les poursuites et la Répression et (4) le Suivi-évaluation.</p>
RUBRIQUE	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES
<p>Programmes sociaux visant à éliminer ou prévenir les pires formes de travail des enfants</p>	<p>L'action de la première Dame, Madame Dominique OUATTARA, en sa qualité de Présidente du Comité National de Surveillance se réalise dans le domaine de la sensibilisation et du renforcement des capacités des acteurs. Ainsi, comme activités menées, il faut citer :</p> <p>Le lancement le 17 septembre 2012 de la campagne nationale de sensibilisation sur la traite, l'exploitation et le travail des enfants. Il s'agit d'une campagne en plusieurs phases de trois mois chacune, avec les composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de spots télévisés et radio en français et en langues locales à travers les chaînes nationales et les radios de proximité ; • Insertion dans la presse écrite (messages institutionnels) ; • Affichage sur panneaux grand format sur toute l'étendue du territoire national ; • Distribution de brochures illustrées de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans ; • Réalisation d'un film documentaire sur la traite et le travail des enfants. <p>Le démarrage en août 2012 du processus d'élaboration d'un manuel harmonisé de sensibilisation sur la traite et le travail des enfants. Ce processus conduit par le Comité National de Surveillance, en collaboration avec le Comité Interministériel et les partenaires techniques dont le BIT, l'UNICEF et Save the children, devra s'achever en 2013 par la validation et la diffusion du manuel.</p> <p>L'organisation du 27 au 29 septembre 2012 à Yamoussoukro, d'un séminaire de renforcement de capacités à l'intention de tous les Préfets de Région et de Département de Côte d'Ivoire, soit 95 Préfets, sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.</p> <p>Ce séminaire a été réalisé par le Comité National de Surveillance, en collaboration avec le Comité Interministériel, le BIT et l'UNICEF.</p> <p>Le Comité National de Surveillance, en collaboration avec le Comité Interministériel et le BIT a organisé le 10 novembre 2012, un atelier de renforcement des capacités de 40 responsables en charge de la communication des Ministères techniques, membres du Comité Interministériel, des organisations membres du Comité National de Surveillance et des organisations partenaires, sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.</p> <p>L'action de la Première Dame vise également le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale sous-régionale en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants. A ce titre, du 23 au 24 Octobre 2012, elle a procédé avec son homologue du Burkina Faso, à la signature à Ouagadougou, d'une déclaration conjointe marquant leur engagement commun à lutter contre la traite et les pires formes de travail des enfants. Cette déclaration</p>

Programmes sociaux visant à éliminer ou prévenir les pires formes de travail des enfants

conjointe donnera lieu à la signature à Abidjan en 2013, d'un accord de coopération entre les deux Etats en matière de lutte contre la traite et le travail des enfants.

Dans la même perspective, la Première Dame de Côte d'Ivoire entent organiser en 2013, un sommet des Premières Dames à Abidjan, en vue de susciter une adhésion plus affirmée des Premières Dame de la sous-région ouest-africaine dans la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

Par ailleurs, l'action de la Première Dame a permis la signature le 19 juillet 2012 à Washington D.C., d'un protocole d'accord entre la Côte d'Ivoire et la World Cocoa Fondation (WCF) en matière de lutte contre la traite et les Pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

La célébration officielle de la journée mondiale contre le travail des enfants a été réalisée par le Comité Interministériel du 19 au 21 Septembre 2012 à Méagui (localité située dans la zone de production du cacao). Des manifestations éclatées ont également eu lieu à Bondoukou (zone de départ des enfants victimes de la traite interne et du travail domestique) et à Ouangolodougou (zone de transit des enfants victimes de la traite transfrontalière).

Cette journée a été marquée par des campagnes de sensibilisation de proximité et de masse, la distribution de prospectus (loi portant interdiction de la traite et des PFTE en Côte d'Ivoire, arrêté portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans) et de gadgets (Tee-shirts, casquettes,...).

Plusieurs sessions de renforcement de capacités des structures d'exécution des programmes du BIT en matière de lutte contre les pires formes de travail des enfants ont été organisés par le BIT. Il s'agit notamment de :

- L'organisation du 18 au 20 juin 2012 d'un atelier sur le Système Intégré de Suivi-Evaluation (SISE) ;
- L'organisation du 21 au 23 juin 2012 d'un atelier sur le système d'enregistrement et de suivi des bénéficiaires directs (DBMR) des projets IPEC/BIT en cours en Côte d'Ivoire ;
- L'organisation du 20 au 23 novembre 2012 d'un atelier de renforcement des capacités des magistrats sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants ;
- L'organisation du 28 au 30 novembre 2012 d'un atelier de renforcement des capacités du Comité Interministériel et du Comité National de Surveillance sur le Système d'observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI) ;
- L'organisation du 13 au 15 décembre 2012 d'un atelier de renforcement des capacités des Directeurs départementaux de l'Education Nationale sur la lutte contre la traite et les pires formes
- Le BIT a par ailleurs organisé du 05 au 08 juillet 2012, un atelier pour 40 journalistes et communicateurs sur la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant a créé un centre d'hébergement en Zone 4-C (Abidjan-Marcory) pour les enfants en situation d'urgence. La direction de la protection de l'enfant de ce Ministère a procédé au retrait à la prise en charge et au rapatriement de 04 enfants victimes de traite et d'exploitation dans leur pays d'origine dont 02 d'origine burkinabés et 02 d'origine béninoise. Cette même direction a détecté, retiré et placé dans un centre d'accueil, 02 enfants maliens

Programmes sociaux visant à éliminer ou prévenir les pires formes de travail des enfants

victimes de traite à Daloa au centre sauvetage BICE (Bureau International Catholique de l'Enfant). Cette prise en charge a été réalisée en collaboration avec l'UNICEF.

Dans le cadre du programme de remédiation, le Comité Interministériel (CIM) a procédé à la remise officielle d'infrastructures éducatives et sanitaires (centres d'éducation communautaire ou écoles de trois classes et cases de santé) dans huit (08) localités sur les dix (10) selon le calendrier suivant :

Villages cibles	Département	Sous-préfecture	Date de livraison
ADJOU MANIKRO	Dimbokro	Nofou	22 décembre 2011
POPOKO	San-Pedro	San-Pedro	05 Avril 2012
IBOKE	San-Pedro	Grand Bereby	06 Avril 2012
KOUADIOKRO	Soubré	Oupoyo	17 Mai 2012
TAGBA	Soubré	Méagui	18 Mai 2012
DIGAKO	Lakota	Zikisso	13 Juin 2012
ZOUKOU BRE	Gagnoa	Guiberoua	14 Juin 2012
BOGBAM	Issia	Nahio	15 Juin 2012
AMANGO U	Fresco	Fresco	A déterminer
KOUADIOKRO	Zuénoula	Zuénoula	A déterminer

Les résultats obtenus sont les suivants :

- 10 plans d'actions de développement disponibles;
- 10 comités de gestion des infrastructures ont été constitués et formés;
- 10 comités de sensibilisation et de surveillance ont été formés;
- 2000 cacaoculteurs environ ont été sensibilisés;
- 5000 enfants environ ont été déparasités;
- 40 moniteurs ont été formés par le Service Autonome d'Alphabétisation (SAA) du Ministère de l'Education Nationale;
- 10 centres d'éducation communautaire ont été construits, équipés et profitent à 1500 individus dont 1000 enfants et 500 adultes;
- 20 Agents de Santé Communautaire ont été formés par les Districts Sanitaires;
- 10 cases de santé ont été construites, équipées et profitent à plus de 12000 bénéficiaires (Enfants et adultes).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole Harkin-Engel, certaines entreprises ont initié des actions en matière de lutte contre le travail des enfants.

Ainsi, pour l'entreprise MARS, dans le cadre du projet Vision for Change (V4C) à Soubré, la société a réalisé :

- La création de comités de sensibilisation dans 30 localités ;
- Le démarrage des sessions de déclaration de naissance dans 04 localités ;
- La réhabilitation de 02 écoles et d'une cantine ;
- L'appui aux femmes dans l'acquisition de semences de maïs, banane plantain, arachide ;
- La subvention à hauteur de 40% du prix actuel sur 40 tonnes d'engrais de qualité supérieure.

Programmes sociaux visant à éliminer ou prévenir les pires formes de travail des enfants

En ce qui concerne l'action des partenaires,

Pour **NESTLE**, il faut noter :

- en Septembre 2012 : Mise en place d'un système de suivi et remédiation contre le Travail des enfants dans les coopératives du Plan Cacao de Nestlé ;
- en Octobre 2012 : Construction/réhabilitation de 12 écoles de trois classes dans les communautés productrices de cacao dans le cadre du projet écoles Nestlé/WCF à Gagnoa, Daloa, Lakota et Duékoué ;
- en Octobre 2012 : Formation des employés et des partenaires de Nestlé sur le travail des enfants en collaboration avec ICI, OLAM et CARGILL ;
- Sensibilisation à l'hygiène (Fin de la Défécation à l'Air Libre) dans les communautés rurales et amélioration des conditions de vie dans six villages à Gagnoa.

Pour **CARGILL**, il faut noter :

- la construction et l'équipement d'un bâtiment pour le compte de « l'orphelinat compassion Esther » à Soubré - remise des clefs le 27 Juin 2012.

Pour l'entreprise OUTSPAN et ses partenaires NESTLE, WCF, ONG WINROCK INTERNATIONAL, BLOMMER CHOCOLATE, COSTO WHOLESALE, SAFMARINE, il convient de noter :

- l'inauguration d'un laboratoire médical à Yakassé-Attobrou le 12 Janvier 2012 ;
- l'inauguration d'un dispensaire rural à Divo (Didoko) le 20 Septembre 2012 ;
- l'inauguration d'une maternité à Soubré (Pogréagui) le 25 Septembre 2012 ;
- l'inauguration d'une école primaire de trois classes à San-Pedro (Doba) le 25 Septembre 2012 ;
- l'inauguration d'une école primaire de trois classes à San-Pedro (Moussadougou) le 27 Septembre 2012 ;
- l'inauguration d'une école primaire de trois classes à Grand-Béréby (Dogbo) le 28 Septembre 2012 ;
- l'inauguration d'une école primaire de trois classes à Duékoué (Kranzandougou) le 16 Octobre 2012 ;
- l'inauguration d'un dispensaire à Duékoué (Banguéhi) le 16 Octobre 2012.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique contribue à la lutte contre les pires formes de travail à travers une politique éducative visant à :

- Elargir l'accès à l'éducation préscolaire aux populations vulnérables ;
- Cibler la scolarisation primaire universelle ;
- Offrir l'accès au premier cycle du secondaire à 80% des élèves du CM2 ;
- Diversifier la formation (professionnelle, technique et agricole).

A ce titre, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique intervient sur deux axes stratégiques :

- ❖ Les initiatives d'éducation non formelle qui visent à :
 - Susciter la création des Centres d'Education Communautaire (CEC) ;
 - Assurer l'alphabétisation des femmes dans les zones de production ;
 - Ouvrir des classes passerelles, selon le besoin dans les sites des zones de production de cacao, de café et/ou de coton.
- ❖ Les initiatives d'éducation formelle :
 - Construire 36 000 salles de classe pour satisfaire les besoins des familles (Plan National de Développement 2012-2015) ;
 - Doter chaque école primaire d'une classe de grande section du préscolaire ;
 - Créer des collèges de proximité.

Bogbam	Issia	Nahio	June 15, 2012
Amangou	Fresco	Fresco	To be worked out
Kouadiokro	Zuénoula	Zuénoula	To be worked out

The outcomes are as follow:

- 10 development actions plans are available
- 10 managing committees on infrastructures were created and formed
10 awareness and monitoring committees were formed
- The awareness of about 2000 cocoa farmers was increased
- About 5000 children were disinfested
- 40 counselors were trained by the Literacy Autonomous Department (SAA) of the Ministry of National Education
- 10 community centers were built and equipped for 1500 persons among them 1000 children and 500 adults
- 20 community health agents were trained by health districts
- 10 health cabins were built and equipped for more than 12000 beneficiaries (children and adults)

As part of the implementation of the Harkin-Engel Protocol, some enterprises initiated actions against child labor. Thus, Mars Company as part as the Vision for Change project (V4C) in Soubré, achieved:

- The setting-up of awareness committees in 30 villages
- The launch of registration of births sessions in 04 villages
- The renovation of 02 schools and one cafeteria
- The support to women in buying corn seeds, plantains, groundnuts
- The subsidy up to 40% of the current price on 40 tons of high quality fertilizer